

Billet de **Jean-Marc Lézé***

Coquelicots : un mouvement hors sol et d'une violence intensive

Dans un tweet du 2 décembre, le mouvement "Nous voulons des coquelicots" compare les agriculteurs à des tueurs : « Chaque jour qui passe, l'agriculture intensive se tire elle-même une balle dans le pied. La question est : quand désarmerons-nous enfin les tueurs ? Nous voulons des paysans ! »

Mais jusqu'où ira ce mouvement minoritaire et extrémiste dans l'incitation à la haine et à la violence contre ceux qui travaillent dur chaque jour, trop souvent pour de faibles revenus, pour produire une alimentation sûre, saine et durable ?

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) vient d'ouvrir ses portes à ce mouvement pour rejoindre la plateforme de dialogue sur les produits phytosanitaires. Quelle sera la réponse de ce mouvement à cette invitation ? Acceptera-t-il ou bien craindront-ils de voir leur fonds de commerce s'effondrer devant des termes tels que dialogue constructif, transparence, intégrité scientifique et cadre déontologique ?

Alors que le ministre de l'Agriculture a annoncé soutenir les agriculteurs lors des actions du 27 novembre, il est temps de passer aux actes. Combien de temps laissera-t-on encore ce mouvement tenir des discours toujours plus violents, déconnectés de la réalité et niant les avis scientifiques ?

Nous en appelons aux plus hautes autorités de l'État pour que tout soit mis en œuvre afin de faire cesser les agissements d'une minorité aux paroles et aux actes toujours plus violents et déconnectés de la réalité. L'agriculture française repose sur des exploitations de taille familiale, bien loin du modèle décrié par les coquelicots. L'espérance de vie des Français s'élève aujourd'hui, selon l'Insee, à 85,3 ans pour les femmes et à 79,5 ans pour les hommes. Les agriculteurs, par leurs efforts pour produire une alimentation sûre et saine, contribuent à cette amélioration. Voilà le crime dont on pourrait les accuser !

* Président de la FRSEA Pays-de-la-Loire.

IL A DIT

“ J'aimerais voir 40 à 60 projets de demandes, donnez-nous des dossiers, ”

a fait savoir le ministre de l'Agriculture, **Didier Guillaume**, aux responsables de la confédération des Vignerons indépendants, à l'occasion de leur salon, le 28 novembre, Porte de Versailles, et quelques jours après les inondations dans le Sud. Le ministre s'est dit prêt à accueillir des dizaines de projets de retenues d'eau, notamment dans le Sud, a en effet rapporté Jean-Marie Fabre, président de la Confédération des Vignerons indépendants. Pour Jean-Marie Fabre, c'est la première fois que le ministre de l'Agriculture est aussi affirmatif : « cela fait trois ans que nous expliquons aux préfètes que'il est indispensable de construire des retenues d'eau, afin d'atténuer les crues dévastatrices et d'alimenter la végétation pendant les étés. Mais sans succès ».

Twitter Jeunes agriculteurs

@JeunesAgri « Les agriculteurs en ont assez de se faire critiquer, de se faire agresser alors que tant de progrès ont été accomplis et que leur situation est difficile. Il faut que cela cesse et qu'on reconnaisse notre professionnalisme. »
@gaillet_arnaud

Encartage : Agenda pratique 2020 (partiel)

Anjou agricole
14, avenue Joré - BP 40704, 49007 Angers
Cédex 01
Tél. : 02 41 96 76 52.
Mail : anjou.agricole@reusis.fr
Éditeur : SA Inf'agri 49 au capital de 80 000 €
Directeur de la publication : Jean-Marc Lézé
Responsable de la rédaction : Emmanuelle Hery
Rédacteur en chef : Romain Devaux
Publicité locale : Rikusz Grand Ouest
1 Rue Léopold Sedar Senghor CS 50634
14914 Coen CEDEX 9. Tél. : 02 31 70 88 18
MLBéditrix : 06 45 99 52 41 mlbeditrix@reusis.fr

Y.Courant : 06 82 28 18 77
y.courant@reusis.fr
Impression : Nouvelle République
232 av. Grammont - 37000 Tours
Origine principale du papier : France. Taux de fibres recyclées : supérieur ou égal à 60 %
Eutrophisation (pâte et papier) : Plot inférieur ou égal à 0,01 kg/tonne.
Commission paritaire : 0622 T 81733
ISSN 1262-2605
Dépôt légal à parution hebdomadaire
Prix au n° : 3,06 euros
Journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales.



SUR LES ONDES



Freddy Bodin, directeur de la fédération régionale des EDT (Entrepreneurs des territoires)

Les EDT à l'écoute des jeunes entrepreneurs

>> Combien y a-t-il d'entreprises des territoires en Pays-de-la-Loire et combien de personnes emploient-elles ?

Freddy Bodin : nous avons 955 entreprises en Pays-de-la-Loire, dont 542 qui emploient de la main-d'œuvre. Ce qui représente 4 910 emplois dans la région. À ces chiffres, il faut rajouter 791 chefs d'entreprise qui sont travailleurs non salariés.

>> Jeudi 28 novembre, vous avez rassemblé 26 jeunes entrepreneurs de la région à Sèvremoine*. Quel était le but de cette journée ?

Rassembler nos jeunes pour qu'ils puissent discuter et aussi les écouter pour connaître leurs besoins. L'avenir du syndicat, ce sont aussi les jeunes. Nous avons 40 % des entreprises qui vont changer de mains d'ici une dizaine d'années, donc on a besoin d'écouter les jeunes pour savoir les difficultés qu'ils ont rencontrées lors de leur installation. Cela afin que le syndicat mette en place un certain nombre de choses pour faciliter l'installation des jeunes.

>> Quels sont les grands défis auxquels font face les entreprises des territoires aujourd'hui ?

Cela tourne autour des aspects réglementaires. Nous avons tous les ans de nouvelles réglementations qui viennent alourdir les contraintes administratives. Depuis une dizaine d'années, il y a à peu près un tiers de temps administratif en plus et il y a aussi des augmentations de charges parce qu'on a perdu notamment, il y a 5 ans, les exonérations de charges TODE (Travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi), ce qui a augmenté les charges de 1 euro par heure de travail et par salarié, donc pour les entreprises cela fait des charges supplémen-

taires. Nous avons aussi des augmentations de charges sur le carburant, le gasoil non routier, qui a pris 35 % de plus ces deux dernières années.

>> En mars prochain, les EDT organiseront leur congrès national à Cholet. Quels seront les sujets à l'ordre du jour ?

La dernière fois que nous avons organisé le congrès national, c'était en 2008. En 2020, près de 700 personnes y sont attendues, pendant 3 jours. Il y aura différents temps forts : un grand témoin, qui souvent est un chef d'entreprise qui a réussi. Cete année nous aurons la chance d'avoir une personne de l'entreprise Pasquier, qui est partie d'une petite boulangerie pour devenir aujourd'hui une multinationale. C'est intéressant de voir comment on peut faire grossir une structure. Ensuite, nous aurons deux tables rondes très différentes. Une première sur le management : comment recruter, manager et former nos futurs salariés en tenant compte des générations X et Y.

La deuxième table ronde portera sur les enjeux 2030 par rapport à nos entreprises. La question de la perte de contrats qui touche certaines entreprises sera abordée. Aujourd'hui par exemple des entreprises du Nord de la France avaient des contrats avec des usines à betteraves. Ces usines ferment, alors que les entreprises ont acheté des machines. Les entreprises ne sont pas assurées, n'ont pas les outils pour faire face à ce genre de situation. Nous allons débattre autour de ces difficultés et essayer de trouver des solutions avec les entreprises.

*Photo ci-dessous.



Prochaine chronique diffusée sur les ondes de RCF jeudi à 12 h 24.

En image...



26 jeunes entrepreneurs de la région se sont réunis dans les locaux de l'ETA Batardière à Sèvremoine, jeudi 28 novembre, pour une session qui s'inscrit dans le cadre du projet EDT "entreprendre une dynamique territoriale 2020".